



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Avis sur la demande d'agrément en maîtrise d'ouvrage et d'insertion de l'association « Union des Amis et Compagnons d'Emmaüs »

En application des articles L. 365-2 et R. 365-5 du code de la construction et de l'habitation, l'association l'Union des Amis et Compagnons d'Emmaüs (UACE), a sollicité l'avis du CRHH d'Île-de-France sur sa demande d'agrément en maîtrise d'ouvrage d'insertion (MOI).

L'UACE est une association 1901, membre d'Emmaüs International et d'Emmaüs France, reconnue d'utilité publique. L'UACE est une structure unique regroupant l'ensemble du patrimoine des associations adhérentes au mouvement EMMAÛS, gérant 1 776 places d'accueil dont 320 en Île-de-France. Ses besoins en construction ou réhabilitation de bâtis sur la région Île-de-France sont estimés à 200 places d'accueil d'ici à 2026. L'agrément permettra de faciliter le montage et le bouclage financier des opérations correspondantes, par recours notamment aux crédits d'humanisation de l'Anah, ou aux agréments PLAI financés par le fonds national des aides à la pierre.

Réuni en bureau le 13 mars 2024, les membres du comité régional de l'habitat et de l'hébergement d'Île-de-France ont rendu un **avis favorable** sur la demande d'agrément en maîtrise d'ouvrage d'insertion de l'association l'Union des Amis et Compagnons d'Emmaüs.